



## **COMPTE RENDU DE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S Séance du 27 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 juin à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine CHEVALIER, en suite d'une convocation en date du 21 juin 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure du C.C.A.S. et publié sur le site internet de la ville le jour même.

**Etaient présents** : Sandrine CHEVALIER Vice-Présidente, Daniel GOUBEL, Françoise MORELLE, Christophe HUON, Julien TAVERNIER, David MORGANO, Micheline ADAMKIEWICZ, Maryse COLLET, Jacqueline DOHET, Anne Marie GROUST, Sylvia LEMAIRE, Gervais VALLIN.

**Etaient excusés** :

Christian MUSIAL Président donne pouvoir à David MORGANO  
Marie-Louise BOUSSEMART donne pouvoir à Sylvia LEMAIRE  
Maryline PRZYBYZEWSKI donne pouvoir à Daniel GOUBEL  
Lucette GRANDIN donne pouvoir à Gervais VALLIN  
Christiane PHILIPPE donne pouvoir à Sandrine CHEVALIER

**Secrétaire de séance** : Perrine LERAT.

Madame Sandrine CHEVALIER, Vice-Présidente, ouvre la séance.

Le Conseil Municipal a été invité à prendre connaissance des décisions prise par délégation du 21 au 30 mai 2024.

Le Conseil Municipal a ensuite été invité à prendre connaissance des domiciliations prises par délégation.

Après délibération,

*A l'unanimité des membres présents à la séance du 14 mai 2024, le Conseil d'Administration a :*

- validé le procès-verbal correspondant.

*A l'unanimité, le Conseil d'Administration a :*

- validé la tarification du voyage en Normandie du 9 au 11 septembre à destination des seniors avec une différenciation entre le tarif leforestois et extérieur et a choisi d'assumer le reste à charge du voyage.

- approuvé la convention de partenariat avec l'EHPAD l'Orée du Bois afin de faciliter la prise en charge temporaire des résidents de la Résidence Autonomie Léon Blum ou leur transfert en cas de perte d'autonomie.
- approuvé la mise en place au sein de la Résidence Autonomie d'un contrat de séjour.
- Approuvé la mise en place au sein de la Résidence Autonomie d'un règlement de fonctionnement.

*A l'unanimité, le Conseil d'Administration a :*

- Pris connaissance du livret d'accueil qui sera proposé aux séniors souhaitant intégrer la résidence.
- Pris connaissance du projet d'animation 2024-2025 proposé aux résidents de la Résidence Autonomie.

L'ordre du jour étant épuisé

la séance a été levée à 18h30.



La Vice-Présidente

Sandrine CHEVALIER